

PROGRAMME
« ENSEIGNEMENT
SCOLAIRE PUBLIC
DU PREMIER DEGRE »

RENTREE SCOLAIRE 2009

REPARTITION DES MESURES DE RENTREE 2009 DANS L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE PUBLIC DU PREMIER DEGRE

La loi de finances pour 2009 a créé, au titre de l'évolution démographique, 500 postes supplémentaires d'enseignants du premier degré à la rentrée scolaire 2009, hors créations de postes liées à l'intégration progressive des instituteurs de la collectivité départementale de Mayotte dans la fonction publique de l'Etat.

Dans cette dotation, 500 postes supplémentaires ont fait l'objet d'une répartition entre les académies, 100 postes sont attribués à Mayotte pour accompagner la hausse démographique grâce à l'utilisation des emplois mis en réserve les années précédentes.

Compte tenu de l'écart enregistré entre la prévision et le constat de la rentrée 2008 (hausse effective de 2 599 élèves contre une prévision de hausse de plus de 17 000 élèves), avec pour conséquence l'amélioration du taux d'encadrement national mesuré par le P/E qui est passé de 5,34 à 5,35, et des prévisions pour la rentrée 2009 (hausse limitée à un niveau sensiblement inférieur aux prévisions de la rentrée 2008 : 14 000 élèves), il a été décidé, comme en 2008, qu'aucune académie ne connaîtrait de retrait de moyens à la rentrée scolaire 2009. Cette décision est dictée par l'importance qu'il convient d'accorder à l'école primaire.

Ainsi, onze académies susceptibles de connaître une baisse du nombre de leurs élèves dans le 1^{er} degré à la rentrée 2009 (Aix-Marseille, Caen, Dijon , Lille, Nice, Reims, Rouen , Strasbourg, Guadeloupe, Martinique et Réunion) bénéficieront du maintien de leur dotation initiale. Le rééquilibrage en faveur des académies dont les taux d'encadrement étaient jugés les moins favorables, à situation comparable, est assuré par les attributions supplémentaires accordées à la rentrée 2008, qui n'ont été que partiellement justifiés par des hausses d'effectifs d'élèves, et par les moyens de la rentrée 2009.

En ce qui concerne l'analyse des dotations académiques, les critères habituels ont été utilisés : évolutions démographiques, caractéristiques des académies et au regard de critères territoriaux, sociaux ou de contraintes structurelles.

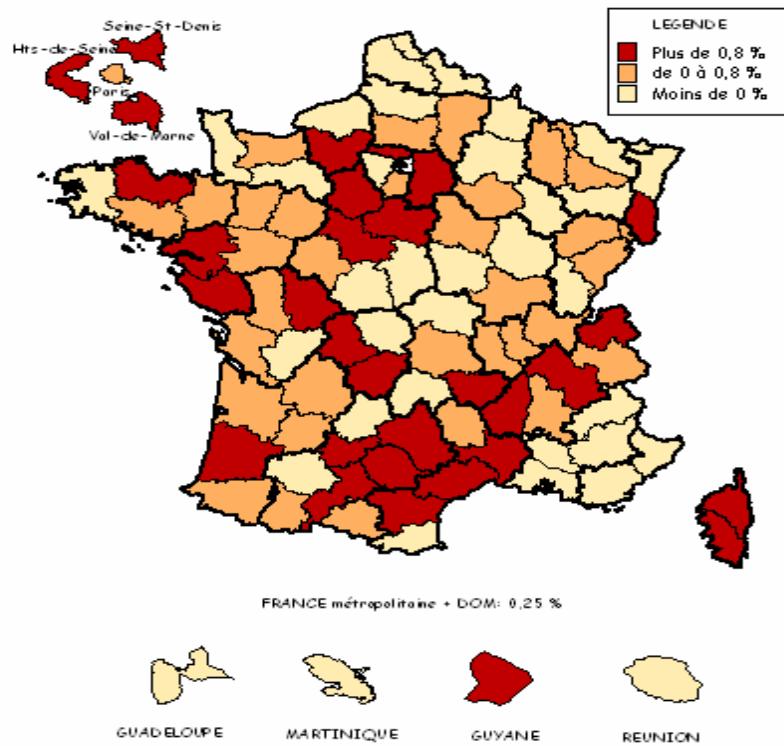
Il est, par ailleurs, prévu la « sédentarisation » de 3 000 maîtres spécialisés en RASED dans les classes ainsi que la réaffectation devant élèves de 500 enseignants en situation de mise à disposition totale ou partielle.

PROGRAMME "ENSEIGNEMENT SCOLAIRE PUBLIC DU PREMIER DEGRE"

EVOLUTION DES EMPLOIS A LA RENTREE SCOLAIRE 2009

	Stock d'emplois des enseignants au 01/09/2008	Variation dotation à la rentrée scolaire 2009			
		Au titre de la démographie	Au titre de la réaffectation des maîtres spécialisés dans les classes	Au titre de la réaffectation devant élèves d'enseignants en situation de mise à disposition	TOTAL
AIX-MARSEILLE	13 586,00	0	-124	-22	-146
AMIENS	10 475,00	4	-100	-17	-113
BESANCON	6 203,25	3	-61	-10	-68
BORDEAUX	14 211,75	60	-130	-23	-93
CAEN	6 893,50	0	-61	-11	-72
CLERMONT-FD	6 152,50	4	-61	-10	-67
CORSE	1 399,00	2	-17	-2	-17
CRETEIL	24 017,00	110	-259	-39	-188
DIJON	8 318,50	0	-70	-13	-83
GRENOBLE	15 096,00	60	-125	-24	-89
LILLE	20 950,00	0	-193	-33	-226
LIMOGES	3 368,50	3	-31	-5	-33
LYON	14 219,00	25	-106	-23	-104
MONTPELLIER	12 432,75	30	-125	-20	-115
NANCY-METZ	12 309,50	0	-116	-20	-136
NANTES	13 103,00	40	-116	-21	-97
NICE	9 435,50	0	-95	-15	-110
ORLEANS-TOURS	12 437,00	40	-114	-20	-94
PARIS	7 633,00	4	-81	-12	-89
POITIERS	7 934,50	15	-73	-13	-71
REIMS	7 373,00	0	-82	-12	-94
RENNES	10 763,50	15	-67	-17	-69
ROUEN	9 644,50	0	-98	-15	-113
STRASBOURG	9 179,25	0	-99	-15	-114
TOULOUSE	13 077,00	40	-121	-21	-102
VERSAILLES	29 120,50	15	-325	-43	-353
MARTINIQUE	2 783,50	0	-34	-5	-39
GAUDELOUPE	3 166,00	0	-32	-5	-37
GUYANE	2 180,00	30	-23	-4	3
REUNION	6 167,00	0	-61	-10	-71
Métropole+DOM	313 629,50	500	-3000	-500	-3000
TOTAL COM	3563	100			100
Total general	317 192,50	600	-3000	-500	-2900

Prévisions des effectifs d'élèves à la rentrée 2009



PROGRAMME «ENSEIGNEMENT SCOLAIRE PUBLIC DU SECOND DEGRE »

- emplois d'enseignants

Programme « enseignement scolaire public du second degré » : emplois d'enseignants

La répartition des moyens d'enseignement et de suppléance pour la rentrée 2009 est guidée par la dotation budgétaire avec le souci d'accompagner les évolutions démographiques et d'optimiser les moyens dans les académies.

- le budget prévoit la suppression de 2 000 emplois au titre des évolutions démographiques, 3 000 emplois au titre de l'amélioration de l'efficience du remplacement (*la répartition académique des suppressions d'emplois de remplacement sera effectuée ultérieurement*), 1 000 emplois d'enseignants actuellement mis à disposition en vue de leur réaffectation devant les élèves et 1 000 emplois de stagiaires pour mettre en adéquation les recrutements et les besoins en personnels enseignant (*la répartition académique des suppressions d'emplois de stagiaires sera effectuée ultérieurement*).

Par ailleurs, il est prévu la création de 500 emplois au bénéfice des établissements situés dans des zones particulièrement défavorisées sur le plan socio économique qui seront répartis ultérieurement.

- La répartition des moyens pour la rentrée 2009 :
 1. intègre les prévisions démographiques.
L'évolution des effectifs, de l'ordre de -10 400 élèves, concerne essentiellement le lycée pré-bac (-20 600 élèves) et le LP (- 7 000 élèves) ; le collège amorçant au niveau national une augmentation des effectifs (+16 300).
 2. est réalisée avec le souci d'optimiser les moyens dans les académies.
 3. prend en compte la suppression des 1 000 emplois d'enseignants en situation de mise à disposition sur la base des emplois effectivement consacrés aux décharges et aux mises à disposition par les académies.
 4. A ce stade, 95 emplois sont réservés au financement des COM.
- La répartition des moyens d'enseignement est présentée page suivante.

**PROGRAMME "ENSEIGNEMENT SCOLAIRE PUBLIC DU SECOND DEGRE"
CATEGORIE D'EMPLOIS DES ENSEIGNANTS DES PREMIER ET SECOND DEGRES
EVOLUTION DES MOYENS A LA RENTREE 2009**

	Catégories d'emplois des enseignants au 01/09/2008 (1)	Variations des moyens (emplois d'enseignants)					en % du stock des emplois
		démographie et rééquilibrage	mises à disposition	remplacement	zones difficiles	total	
AIX-MARSEILLE	16883	- 118	- 53			- 171	- 1,01 %
AMIENS	12822	- 130	- 32			- 162	- 1,26 %
BESANCON	7597	- 28	- 17			- 45	- 0,59 %
BORDEAUX	17549	+ 50	- 48			+ 2	+ 0,01 %
CAEN	8634	- 37	- 23			- 60	- 0,69 %
CLERMONT-FERRAND	7336	- 22	- 22			- 44	- 0,60 %
CORSE	1889	- 10	- 5			- 15	- 0,79 %
CRETEIL	28503	- 242	- 79			- 321	- 1,13 %
DIJON	9788	- 70	- 26			- 96	- 0,98 %
GRENOBLE	17923	+ 60	- 41			+ 19	+ 0,11 %
LILLE	26314	- 320	- 56			- 376	- 1,43 %
LIMOGES	4526	- 20	- 12			- 32	- 0,71 %
LYON	16771	- 81	- 55			- 136	- 0,81 %
MONTPELLIER	14944	+ 100	- 35	suppression de 3 000 emplois	attribution de 500 emplois	+ 65	+ 0,43 %
NANCY-METZ	15909	- 289	- 39	répartis	répartis	- 328	- 2,06 %
NANTES	15424	+ 50	- 39	ultérieurement	ultérieurement	+ 11	+ 0,07 %
NICE	11932	- 20	- 34			- 54	- 0,45 %
ORLEANS-TOURS	14893	- 152	- 41			- 193	- 1,30 %
PARIS	11706	- 107	- 50			- 157	- 1,34 %
POITIERS	9849	- 20	- 31			- 51	- 0,52 %
REIMS	8852	- 204	- 21			- 225	- 2,54 %
RENNES	13374	+ 50	- 28			+ 22	+ 0,16 %
ROUEN	12124	- 140	- 34			- 174	- 1,44 %
STRASBOURG	11831	- 70	- 26			- 96	- 0,81 %
TOULOUSE	15646	+ 100	- 36			+ 64	+ 0,41 %
VERSAILLES	34089	- 249	- 70			- 319	- 0,94 %
MARTINIQUE	3764	- 100	- 9			- 109	- 2,90 %
GAUDELOUPE	4190	- 68	- 11			- 79	- 1,89 %
GUYANE	2284	+ 70	- 4			+ 66	+ 2,89 %
REUNION	8361	- 10	- 23			- 33	- 0,39 %
FRANCE METRO + DOM	385 701	- 2 027	- 1 000			- 3 027	- 0,78 %
COM	5 857	+ 95				+ 95	+ 1,62 %
ENSEMBLE	391 557	- 1 932	- 1 000			- 2 932	- 0,75 %

(1) Emplois d'enseignants des catégories d'emplois "enseignants du 1er degré" et "enseignants du second degré" (non compris assistants étrangers)

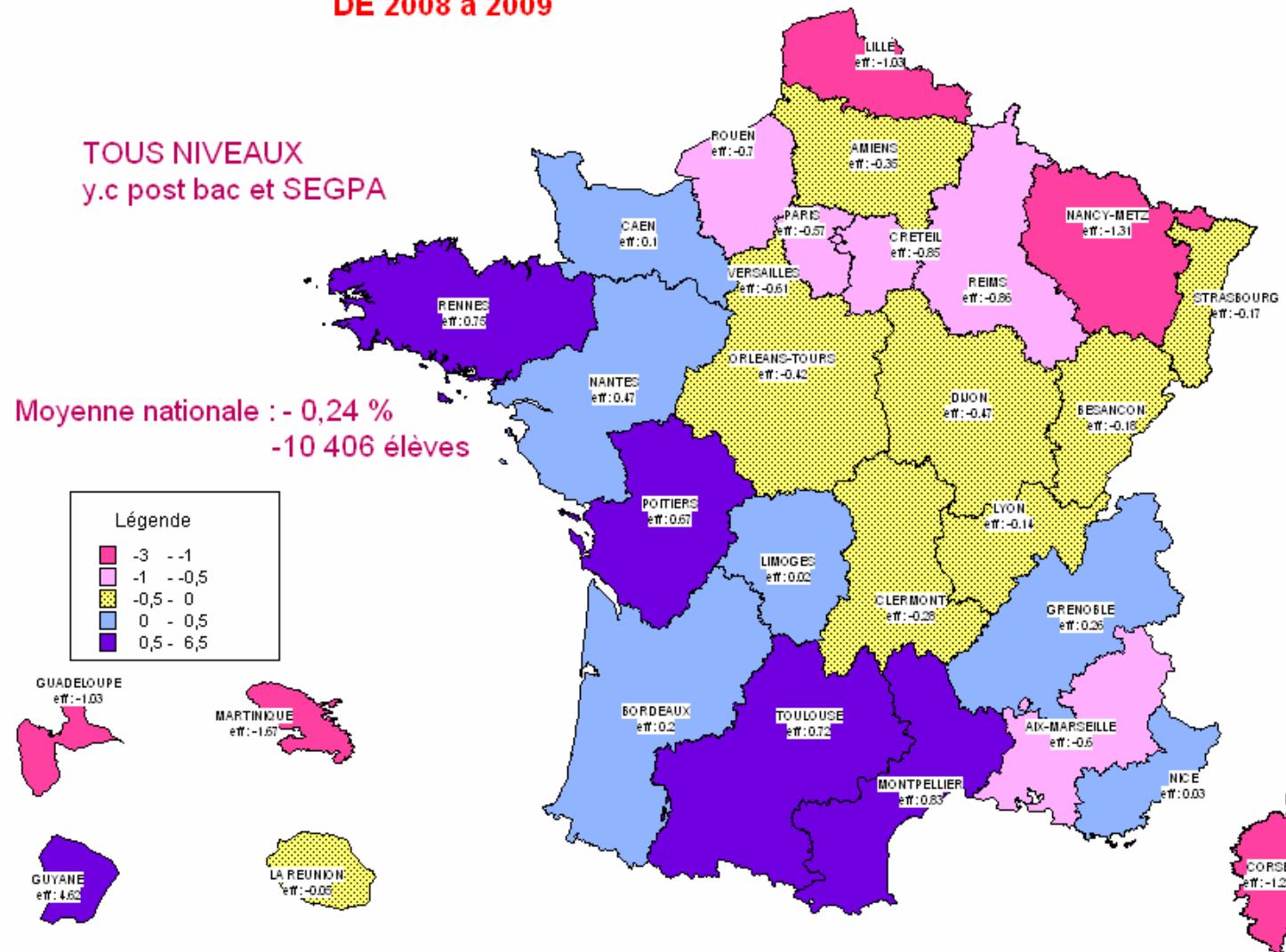
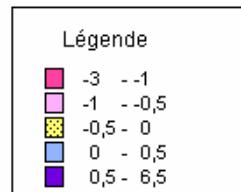
Evolution prévue des effectifs

à la rentrée 2009

EVOLUTION PREVUE DES EFFECTIFS (en %) DE 2008 à 2009

TOUS NIVEAUX
y.c post bac et SEGPA

Moyenne nationale : - 0,24 %
-10 406 élèves



PROGRAMME «ENSEIGNEMENT SCOLAIRE PUBLIC DU SECOND DEGRE»

- emplois d'orientation
- emplois d'inspection
- emplois de direction
- emplois administratifs
- emplois de laboratoire
- ETP (équivalents temps plein) pour les assistants étrangers

Stock au 1er septembre 2008
des emplois ne faisant pas l'objet de mesures au projet de loi de finances 2009

	Personnels d'orientation	Personnels d'inspection	Personnels de direction	Personnels administratifs y.c. cadres administratifs	Personnels de laboratoire	Assistants étrangers	
AIX-MARSEILLE	178,00	75,00	569,00	1 207,50	272,00	104,50	AIX-MARSEILLE
AMIENS	150,00	55,00	446,00	1 065,50	204,00	66,00	AMIENS
BESANCON	87,00	41,00	301,00	657,50	121,00	43,50	BESANCON
BORDEAUX	188,50	74,00	640,00	1 490,00	290,00	102,00	BORDEAUX
CAEN	98,50	44,00	344,00	801,50	146,00	54,50	CAEN
CLERMONT-FD	86,00	43,00	301,00	745,00	151,00	47,50	CLERMONT-FD
CORSE	20,00	13,00	65,00	167,00	34,00	10,00	CORSE
CRETEIL	318,00	119,00	979,00	2 103,50	359,00	153,00	CRETEIL
DIJON	121,00	49,00	386,00	871,50	163,00	63,00	DIJON
GRENOBLE	188,00	65,00	594,00	1 494,00	279,00	119,00	GRENOBLE
LILLE	320,00	101,00	948,00	2 061,00	417,00	174,50	LILLE
LIMOGES	53,00	28,00	175,00	453,50	97,50	26,00	LIMOGES
LYON	189,00	74,00	586,00	1 296,00	280,50	119,50	LYON
MONTPELLIER	145,00	62,00	474,00	1 106,50	214,00	77,00	MONTPELLIER
NANCY-METZ	193,00	69,00	621,00	1 381,50	263,00	95,00	NANCY-METZ
NANTES	176,00	73,00	595,00	1 308,00	234,00	113,50	NANTES
NICE	114,00	45,00	372,00	849,50	188,00	73,00	NICE
ORLEANS-TOURS	170,00	64,00	565,00	1 257,00	247,00	87,00	ORLEANS-TOURS
PARIS	141,00	84,00	384,00	831,50	358,00	102,00	PARIS
POITIERS	118,00	51,00	383,00	924,50	176,00	57,00	POITIERS
REIMS	109,00	41,00	342,00	804,00	153,00	46,00	REIMS
RENNES	154,00	71,00	503,00	1 195,00	250,00	108,00	RENNES
ROUEN	140,00	56,00	443,00	1 010,00	194,00	73,00	ROUEN
STRASBOURG	124,50	49,00	397,00	881,50	185,50	68,00	STRASBOURG
TOULOUSE	160,00	72,00	558,00	1 325,00	289,00	89,00	TOULOUSE
VERSAILLES	361,00	132,00	1 173,00	2 557,50	517,00	213,00	VERSAILLES
MARTINIQUE	40,00	20,00	125,00	270,00	56,00	19,00	MARTINIQUE
GUADELOUPE	45,00	21,00	125,00	255,00	54,00	18,00	GUADELOUPE
GUYANE	20,00	7,00	69,00	142,00	29,00	8,00	GUYANE
REUNION	72,00	28,00	237,00	492,50	123,00	39,50	REUNION
FRANCE METRO + DOM	4 279,50	1 726,00	13 700,00	31 004,50	6 344,50	2 369,00	FRANCE METRO + DOM
COM	25,00	15,00	177,00	380,00	39,00	14,00	COM
ENSEMBLE	4 304,50	1 741,00	13 877,00	31 384,50	6 383,50	2 383,00	ENSEMBLE

**PROGRAMME 230 –
« VIE DE L’ELEVE »**

REPARTITION DES MESURES DE RENTREE 2009 DU PROGRAMME VIE DE L'ELEVE

LES INFIRMIERES : + 300

La mesure de création de 300 emplois d'infirmière prévue en loi de finances sur le programme « Vie de l'élève » au titre de la rentrée 2009 s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la « loi sur l'école ». Elle relève d'un plan pluriannuel visant d'une part, à doter à terme chaque établissement d'une infirmière de référence pour améliorer les conditions de soins, d'écoute et d'assistance de l'ensemble de la population scolaire, et d'autre part à accentuer l'effort en faveur des élèves des secteurs géographiques confrontés à un contexte socio-économique difficile.

Compte tenu de ces éléments, 289 emplois sont répartis dans les académies :

- 80 % des emplois ont été attribués au prorata des EPLE restant à couvrir.
- 20 % des emplois ont été répartis au prorata des effectifs d'élèves en privilégiant les académies dont les taux d'encadrement sont les moins favorables.

Par ailleurs, les collectivités d'outre-mer bénéficieront de 8 créations. En outre, une réserve de gestion de 3 emplois a été constituée pour procéder en cours d'exercice aux ajustements qui pourraient s'avérer nécessaires.

LES MI/SE : - 300

Conformément à la loi de finances pour 2009, 300 supports budgétaires de MI-SE sont supprimés, les fins de contrat de ces personnels libérant ces supports.

Programme « Vie de l'élève »

PERSONNEL INFIRMIER
Mesures de rentrée au 01/09/2009

ACADEMIES	Créations 01/09/2009
AIX MARSEILLE	1
AMIENS	10
BESANCON	7
BORDEAUX	25
CAEN	13
CLERMONT-FD	8
CORSE	1
CRETEIL	7
DIJON	11
GRENOBLE	14
GUADELOUPE	1
GUYANE	1
LILLE	2
LIMOGES	5
LYON	9
MARTINIQUE	1
MONTPELLIER	10
NANCY METZ	17
NANTES	20
NICE	10
ORLEANS TOURS	15
PARIS	17
POITIERS	14
REIMS	10
RENNES	10
REUNION	1
ROUEN	6
STRASBOURG	10
TOULOUSE	19
VERSAILLES	14
France métro.+DOM	289
MAYOTTE	2
NOUVELLE CALEDONIE	2
POYNESIE FRANCAISE	3
ST PIERRE & MIQUELON	
WALLIS & FUTUNA	1
COM	8
TOTAL France	297
Moyens en attente de répartition	3
Budget 2009	300